

Début des travaux d'extension de l'école d'Evregnies

Allocution de Daniel Senesael, Député-Bourgmestre

Evregnies, le 8 octobre 2018

Madame la Directrice,
Mesdames, Messieurs les instituteurs,
Chers parents,
Chers collègues,

Bonjour à toutes et tous et merci de nous avoir rejoint pour cette rencontre au cours de laquelle sera posée symboliquement la première pierre des travaux d'extension de l'école d'Evregnies.

Vous n'êtes pas sans savoir, vous qui l'avez fréquentée avec plus ou moins d'assiduité au cours de vos jeunes années, que l'école est le lieu d'émancipation par excellence et, qu'à ce titre, elle reste l'un des principaux leviers pour assurer le bien-être des citoyens. C'est en effet l'école qui fournit à chaque individu les clés de la compréhension du monde, de l'insertion professionnelle et citoyenne.

Lieu de culture, lieu d'apprentissage, l'école est aussi et surtout un lieu de vie qui doit être convivial et dans lequel nos enfants doivent avant tout se sentir à l'aise et épanouis.

Puisque Estaimpuis c'est la Passion pour des écoles communales et un environnement d'apprentissage de qualité, nous avons toujours eu la volonté affirmée d'offrir à tous les élèves qui fréquentent les établissements de notre entité des équipements modernes, dynamiques, adaptés à notre époque et ouverts au monde d'aujourd'hui. C'est d'ailleurs dans ce cadre que nous avons eu l'occasion d'inaugurer ensemble en décembre dernier la rénovation de la toiture de cette école d'Evregnies ainsi que la pose de panneaux photovoltaïques.

Mesdames, Messieurs,

De par l'accroissement continu de la population d'enfants au sein de notre entité qui Vit, signe de la vigueur des Estaimpuiennes et Estaimpuiens, nous avons été amenés à réfléchir à l'extension de cette école qui reste un lien social indispensable à l'âme de la charmante localité d'Evregnies. Suite à l'acquisition de la maison mitoyenne qui après quelques péripéties mais grâce à la force de notre volonté tenace avait pu être concrétisée, la superficie du terrain de l'école a pu être plus que doublée, ce qui nous permet de procéder à l'extension pour laquelle nous sommes réunis aujourd'hui. D'une superficie de 460 m², cette extension permettra la création de trois classes de 55m² chacune, un dortoir

de 19m² pour les pré-maternelles et 1^{ère} maternelles, un espace vestiaires et sanitaires ainsi qu'une salle polyvalente de 125m² où seront donnés les cours de psychomotricité et de gym mais qui permettra également l'accueil d'activités citoyennes au sein de la localité. Une dynamique que je tiens à préserver et amplifier comme le prévoit d'ailleurs notre Programme Communal de Développement Rural.

Cette extension qui aura le grand avantage de permettre de rassembler l'ensemble des fonctions sur un seul et même site qui accueillera les sections maternelles et primaires sera une construction en ossature bois qui se veut légère et discrète. Elle sera réalisée par l'entreprise Favier pour un montant avoisinant les 600.000 € et devrait pouvoir accueillir les élèves dès la rentrée scolaire prochaine. En attendant, nous profitons de l'occasion pour vous présenter la maquette et les plans de ce projet et pour lesquels je remercie Alexandre Deconninck, responsable de notre service urbanisme, pour son implication.

Ce projet que nous vous dévoilons aujourd'hui traduit l'engagement des autorités communales, d'une part, d'offrir à nos élèves, à vos enfants, un environnement de qualité où ils pourront apprendre à se réaliser et d'autre part, de ne pas laisser Evregnies et ses habitants sur le côté. Je tiens à cet égard à rappeler que nous avons toujours eu à cœur de prendre ce magnifique village en considération, notamment par le biais de la rénovation de l'Eglise, la création d'une Maison du Patrimoine, l'aménagement de nouveaux logements, la réfection de la Rue de la Nouvelle Cure ou encore avec cette extension pour laquelle nous sommes réunis.

Par ailleurs, nous aurons l'occasion de procéder à l'horizon 2020 à l'inauguration d'une grande caserne centrale de pompiers. Un projet que nous avons défendu au sein de la zone de secours afin de pouvoir conserver une antenne de pompiers au cœur de notre entité.

Sur cette note positive, je vous propose sans plus tarder de venir découvrir la maquette et les plans de cette future extension en partageant ensemble le traditionnel verre de la convivialité.

Merci de votre attention.